



Epalinges, le 12 avril 2019

Assemblée générale de L'AsMéd-VD
Mercredi 10 avril 2019
à Bénévolat-Vaud, av. Ruchonnet 1 à Lausanne

Présents : A. Fofana, C. Reithaar, B. Sidler, C. Henry, J. Naveira, J-P. Corboz, M. Lob, C. Sauer, P. Beck, S. Bonstein, P. Monnard,

Excusés : I. Raboud, C. Besson, F. Beffa, C. Bel Glauser, N. Pellaud Burratti, G. Cottenceau, A. Zumbrennen, A. Kaufmann, M-C. Ischer, C. Peter, E. Rattray, C. Argenta, E. Tomanek et d'autres personnes excusées dont le nom a disparu dans des aventures de changement d'ordinateur de notre président. Avec nos excuses.

Ordre du jour :

1. Accueil fait par le président Philippe Beck

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale

Accepté à l'unanimité, 11 voix.

3. Rapport d'activité 2018

Le président tient à dire que l'équipe actuelle fonctionne bien mais qu'il a cependant une demande à relayer concernant les inscriptions pour les permanences, merci à tous de vous inscrire rapidement et au mieux de vos possibilités.

Remerciements aux permanents pour le travail de préparation des médiations pour qu'elles puissent avoir lieu quand c'est vraiment possible et que les conditions sont réunies.

Le président désire dire qu'il aimerait que des membres féminines s'intéressent au comité et que la moyenne d'âge baisse un peu, dans l'esprit d'assurer le futur du comité.

4. Rapport de la trésorière, rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2018

Le président relève que les comptes présentent un léger déficit mais qu'ils sont sains. Nous avons renoncé aux grandes campagnes de publicité qui n'ont pas d'effet et qui sont coûteuses.

Les vérificatrices, C. Reithaar et C. Bel Glauser, ont rendu leur rapport et proposent d'accepter les comptes.

Un très grand merci à E. Tomanek pour la qualité de son travail.

Décharge donnée par l'assemblée à l'unanimité.

Merci aux organisateurs de médiations de communiquer tout ce qui est nécessaire à la trésorière dans les temps.

5. Décharge de la gestion du comité

Décharge est donnée au comité par 6 voix sur 6 (le comité ne vote pas).

AsMéd-VD - Association vaudoise pour la médiation de voisinage

6. Elections statutaires

Le comité est réélu. 6 voix sur 6.

Vérificatrices des comptes : C. Henry et C. Besson seront vérificatrices et G. Cottenceau suppléant.

Membre externe de la commission d'accréditation : B. Sidler continue dans cette commission.

Commission d'accréditation : P. Beck, S. Bonstein et B. Sidler.

7. Fixation du montant des cotisations pour 2019

Inchangé : fr. 30.- pour les personnes physiques et fr. 100.- pour les personnes morales.

8. Divers

Propositions :

- Serait-il possible de parler dans le rapport annuel du type de médiations pratiquées ?
- Prendre contact avec le journal de l'ASLOCA pour qu'ils nous mentionnent lors d'articles sur le bruit ou les problèmes de voisinage. Et pouvons-nous mettre une annonce dans leur journal ?

Fin de la séance : 19h55

En 2^{ème} partie, A. Fofana, membre du comité, nous parle de sa pratique professionnelle de médiateur au profit de personnes migrantes à Genève.

PV : P. Monnard

Le président : P. Beck